



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 décembre 2021

### DÉLIBÉRATION N°2021-095

#### OBJET : Délibération de subvention pour une classe découverte Cocico

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 16  
Pouvoir(s) : 5  
Absent(s) : 7

Le treize décembre deux mille vingt et un, à 19h38, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

#### Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

#### Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Isabelle CAMBIER à Claire DEZOUTTER, Frédéric GRACIA à Christian VEILLAT, Nicolas PERROUD à Yannick BARBOTTE, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Aurélie HENault à Anne Sophie DA COSTA

#### Le ou les membres absent(s) :

Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nicolas PERROUD, Aurore BAUGE, Aurélie HENault, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS

Secrétaire de séance : Christian VEILLAT

**Considérant** que des élèves de l'école élémentaire « la Guillaumée » vont participer à un séjour découverte au cirque « COCICO ».

**Considérant** que les années scolaires précédentes, la mairie participait financièrement à ce séjour avec un montant de prise en charge modulé en fonction du quotient familial des familles,

**Vu** le coût prévisionnel du séjour d'un montant de 30 080 € TTC, transport et séjour,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer au séjour des familles en fonction du quotient familial selon les pourcentages suivants :**

Quotient familial	Commune		Famille	
	pourcentage	participation *	pourcentage	participation*
0 à 670€	85	297.50	15	52.50
671 à 900€	65	227.50	35	122.50
901 à 1 400€	45	157.50	55	192.50
> à 1 401€	20	70	80	280

(\*) hypothèse : 350 € le séjour / enfant

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 16/12/2021

ID : 089-218903466-20211213-2021\_095-DE

Le Maire  
Christiane LEPEIRE

